

Les Échos de Bramefarine

n° 72 – juin 2016 – Bulletin d'informations de la commune de Saint-Maximin

L'avenir se forge au présent



L'Éditorial du maire



Une fois n'est pas coutume, cet éditorial est placé sous le signe des remerciements.

Je tiens à commencer par remercier la commission Finances, et en particulier Michel Poinson, qui a travaillé durant quatre mois pour organiser le budget de cette année tout en prévoyant les grandes

lignes des budgets futurs, en des temps qui sont de plus en plus difficiles au niveau financier (par exemple, la communauté de communes ne nous versera, en 2017, que le tiers de ce qu'elle nous a versé en 2014). Malgré cette restriction, la commission Urbanisme a pu, cette année, programmer les travaux d'étanchéité de la tour d'Avalon ainsi que la réfection de deux ponts communaux sur trois (La Vie Plaine et La Combe). L'assainissement de La Combe pourrait être effectué en 2017.

Je tiens à remercier également le groupe de travail Scolaire qui a connu beaucoup de difficultés cette année, et où Agnès Fouillet, en particulier, a su faire preuve d'une grande intelligence humaine, de sang froid, de diplomatie mais aussi de fermeté.

Merci également au groupe de travail Environnement, où Laurence Etienne, soutenue par Patrick Ceria de la commission Cadre de vie, a pris en main la réfection du marais d'Avalon et a commencé la décoration des bassins abandonnés de la commune.

Je remercie Andrée Kiezer pour son engagement exemplaire dans les Affaires sociales, Marie-Laure Caporale pour tout le travail qu'elle fait dans le cadre de Fêtes et cérémonies, ainsi que Véronique Lapied pour la qualité et la diversité des manifestations qu'elle organise.

De manière plus générale, tous les élus se sont engagés dans leurs spécialités avec sérieux et soucis d'efficacité. Nous avons beaucoup travaillé ces derniers temps sur le plan local d'urbanisme (PLU), que nous vous exposerons lors d'une première réunion publique, probablement au mois de septembre de cette année 2016.

Je remercie enfin les membres du conseil des Anciens, pour leur soutien et leur constance, et qui nous apportent souvent une vision future du village plus évolutive que celle de beaucoup de jeunes, et j'adresse, pour terminer, un très grand merci à l'ensemble du personnel municipal pour sa souplesse et sa grande faculté d'adaptation. En effet, si les élus passent, eux restent, et ils assurent la véritable continuité harmonieuse de la commune.

Jacques Viret. ■

Sommaire :

Budget et orientations 2016 par Michel Poinson	Emprunt et fiscalité
Jeunesse & Sports, Environnement par Laurent Orliaguet et Laurence Etienne	Sentier VTT et Bassins
Patrimoine et environnement par Patrick Ceria	Restaurations en cours
Animation et Vie culturelle par Marie-Laure Caporale et Véronique Lapied	Festivités passées et futures
Brèves et Vie des associations, État civil	Quand on a des idées...
Savoir vivre ensemble	Civisme et événements pour cet été. ■

Dans le prochain numéro :

Calendrier PLU

La rentrée scolaire. ■



Michel Poinson
2^e adjoint -
Administration &
Communication

Finances Budget et orientations 2016

Les élus ont adopté le 24 mars dernier le budget primitif 2016 de la commune qui s'élève à 2 M€.

Nous gérons trois budgets distincts qui se décomposent chacun entre fonctionnement et investissement. Budget de la commune (1,6 M€), de l'assainissement (112 K€) et de l'eau (362 K€).



Budget 2016 : chiffres clés

Total budget	2000 K€
Projets engagés	620 K€
Emprunt	300 K€
Réserve de trésorerie	450 K€

Investissement : un effort important cette année sur le patrimoine communal

Cette année nous consacrerons l'essentiel de nos efforts d'investissement sur les infrastructures et le patrimoine du ressort du budget communal.

Nous avons saisi l'opportunité de remboursement d'emprunts antérieurs arrivés à terme, et du faible taux de crédit aux collectivités pour emprunter 300 K€. L'emprunt servira à financer les travaux de restauration de la terrasse de la Tour d'Avalon, la réfection de deux ponts (La Vie Plaine et La Combe) et de la route du Plan-tier entre ces deux ponts. Il permettra aussi l'acquisition de l'ancienne forge qui sera utilisée par le service Technique et pour partie remise en activité grâce à une association de passionnés. Les annuités de ce nouvel emprunt n'auront aucun effet sur notre endettement total qui était à 64,5 K€ en 2015 et sera à 62,4 K€ en 2016.

Nous aurons systématiquement recours à toutes les aides d'État et territoriales pour tous nos projets. Les travaux d'assainissement et sur le réseau d'eau étaient largement et bien subventionnés ce qui n'est pas le cas pour les projets d'intérêt communal. Aucun investissement ni travaux d'infrastructures sur les réseaux d'eau et d'assainissement n'est donc prévu cette année. Nous terminerons seulement la sécurisation des périmètres de captage d'eau potable et les modifications de branchement des bassins publics. La compétence pour ces deux derniers budgets sera transférée à la communauté de communes fin 2017.

Exploitation : des dépenses courantes maîtrisées, un effort particulier sur notre cadre de vie, des recettes de l'État en baisse

Les budgets d'exploitation de l'eau et de l'assainissement, lorsque combinés, s'équilibrent. Il n'est donc pas prévu d'augmenter le prix de l'eau.

Le budget communal (le plus important et celui que nous continuerons à gérer au-delà de 2017) est pénalisé par une baisse importante des dotations de l'État qui pèse sur les recettes. Les dépenses de fonctionnement sont en hausse et financées en grande partie sur notre réserve. Nous avons exceptionnellement augmenté cette année de 35 % les dépenses d'entretien de notre patrimoine et notre cadre de vie rural (réfection de chemins et des chaussées, entretien des fossés, des espaces verts et bâtiments de la commune), une maintenance qui n'avait pas été suivie au profit des grands travaux sur les réseaux. Les autres postes de dépenses de fonctionnement sont pour partie incompressibles (amortissements, charges de chauffage, frais de personnel, école, subventions versées aux organismes sociaux et associations) et représentent encore l'essentiel du budget (600 K€) mais font l'objet d'un suivi rigoureux et d'actions visant à réduire les coûts de fonctionnement et d'optimisation de nos moyens.

Budget 2016 : actions importantes

- Restauration tour d'Avalon
- Réfection 2 ponts et route
- Entretien voiries, fossés et espaces verts
- Extension Services techniques
- Réhabilitation de la Forge
- Conservation du marais d'Avalon
- Sécurisation des périmètres de captage
- Mise en place d'un parcours VTT

Recettes et fiscalité locale

L'augmentation de la fiscalité locale n'est pas une décision facile à prendre et, depuis 2012, aucune décision n'avait été prise en ce sens.

Un contexte difficile : nous avons d'un côté la baisse des dotations annuelles et subventions de l'État et des collectivités territoriales, de l'autre côté nous avons la nécessité de financer des petits projets hors exploitation courante qui ne peuvent pas être couverts par l'emprunt.

Finances

Prévoir au-delà de cette année : cette augmentation très modérée n'est pas motivée par une obligation d'équilibre budgétaire de court terme mais par la volonté d'anticiper la capacité d'endettement nécessaire pour de futurs projets d'infrastructures et la volonté de maintenir un niveau de réserve et d'autofinancement suffisant pour nous garantir notre autonomie de décision (actuellement plus de 450 K€).

Les taux retenus à partir de 2016 :

- taxe d'habitation 7,89 % (au lieu de 7,62 % actuellement) ;
- taxe sur le foncier bâti 18,46 % (au lieu de 18,26 %) ;
- taxe sur le foncier non bâti 54,73 % (inchangé).

L'augmentation de ces taxes représente une charge de 5 € supplémentaires par habitant (sur la base de l'assiette fiscale de 2015).

La participation financière à l'assainissement collectif (PFAC), ex taxe dite de raccordement, a été modifiée car cette taxe nous semblait inéquitable à cause d'effets de seuils dans le mode de calcul antérieur.

La nouvelle taxe pour les constructions neuves inférieures ou égales à 100 m² est de 2 000 € et de 20 €/m² supplémentaire plafonné à 6 000 € maximum ; dans le cas d'une extension c'est aussi 20 €/m² mais plafonné à 4 000 € pour être au total au maximum de 6 000 €. Le reste est inchangé pour le locatif individuel groupé ou collectif la taxe est de 4 000 € par logement, si locatif public ou social de 1 000 €.

Exonération temporaire : nous vous rappelons que dans le cas d'une construction neuve ou d'une extension vous pouvez bénéficier d'une exonération de taxe foncière pendant deux ans si vous en faites la demande dans les quatre-vingt-dix jours après l'achèvement des travaux auprès des services fiscaux (art. 1406 du code général des impôts). ■



Laurent Orliaguet
élu responsable
Jeunesse
& Sports

Vie sociale - Jeunesse & Sports

Le tour de Saint-Maximin en VTT

Le groupe de travail Sports travaille actuellement sur la création de sentiers VTT reliant les treize hameaux du village. Cinq parcours balisés vont être mis en place avec un même départ : la place de l'église. Le « jaune » correspondra à un parcours familial. Les quatre autres, aux couleurs des pistes de ski (vert, bleu, rouge et noir), proposeront un large choix de distance et de difficulté.

Merci à Nicolas Bouchet-Bert-Manoz pour sa collaboration au projet. ■



Laurence Etienne
élu responsable
Environnement

Cadre de vie - Environnement

Mise en valeur des bassins

Le territoire communal compte de nombreux bassins, publics ou privés, en eau ou plantés. La commune souhaite valoriser ces bassins, à l'image de la réalisation effectuée pour un bassin d'Avalon. Le bassin de M. et M^{me} Lapidé, avec leur autorisation, a été nettoyé et agrémenté de plantes aromatiques et comestibles, à disposition des riverains. Les enfants, dans le cadre du périscolaire ont fabriqué de très belles étiquettes colorées. Non seulement le coup d'œil est agréable mais la présence des plantes lui confère un côté utile. Alors pourquoi ne pas étendre

cette initiative à d'autres bassins, l'idée étant d'aider les riverains à



embellir leur quartier tout en participant à l'entretien des lieux (plantation, désherbage, arrosage). Le service Technique communal peuvent aider au nettoyage préalable du bassin et à l'apport d'une terre appropriée, la commune peut aider à l'acquisition de plantes, mais n'hésitez pas à marcotter et semer vos propres plantes !

Si cette idée vous intéresse, signalez-vous en mairie auprès de Laurence Etienne et d'Agnès Fouillet. ■



Patrick Ceria
1^{er} adjoint -
Cadre de vie

Cadre de vie - Patrimoine bâti

Tour d'Avalon

La tour d'Avalon sera exceptionnellement fermée jusqu'en octobre pour cause de travaux d'étanchéité. Les travaux commenceront en début d'été par la restauration du sommet de la tour. Étanchéité de la plateforme, rejointoiement des encorbellements en pierre et le changement complet du platelage et du garde-corps qui permettront, une fois cette restauration terminée de pouvoir accéder à nouveau au sommet de la tour pour visionner la vallée à 360°. Les travaux de cette année porteront également sur la réfection et

l'étanchéité de toutes les fenêtres métalliques du dernier étage afin de supprimer les infiltrations d'eau. Ces travaux sont subventionnés pour partie par la communauté de communes du pays du Grésivaudan (CCPG), le ministère de la Culture et le département.

Il ne restera plus que la rénovation de l'escalier du dernier étage et les murs de la chapelle qui ne sont pas une urgence. Nous préparons les dossiers de demande de subvention et envisageons une souscription publique pour aider au financement (permettant une défiscalisation pour les donateurs). ■

Restauration d'un tableau de l'église



L'opportunité de la découverte d'un tableau du xv^e siècle a suscité l'intérêt de la commission patrimoine et, avec l'aide financière de l'association sportive, de la paroisse et de la CCPG, le tableau est parti en restauration. Madame Chevrier, restauratrice, nous tiendra informés de l'avancement des travaux.

Grâce à l'initiative de Patrick Ceria, avec l'aide de l'Association sportive de Saint-Maximin, un événement a été organisé pour lever des fonds privés sans lesquels la restauration n'aurait pas été possible. Nous remercions les généreux donateurs, Marcel Fakhoury et Lisette Blanc qui ont produit gracieusement une belle conférence sur l'abbé Calès ainsi que la chorale de Le Touvet qui nous a ébahis par sa prestation. ■

Ballade à Saint-Maximin

L'association des Amis du Grésivaudan s'est réunie le 19 mai pour une visite guidée par Patrick Ceria du hameau d'Avalon et de sa tour. Une trentaine de personnes a parcouru sous un temps maussade les ruelles d'Avalon. De l'ancien puits à la tour Brune du xii^e siècle, appartenant à la famille Perret (qui nous a exceptionnellement autorisés de l'approcher) en passant par les remparts à la chapelle de la tour d'Avalon, les visiteurs ont ensuite pu monter à l'intérieur de la tour pour admirer la très belle exposition de peinture et sculpture, prêtée par la galerie Deneulin de Barraux. Après une vue panoramique sur notre beau village et les paysages environnants du haut de la tour (sans toutefois pouvoir accéder au sommet pour cause de travaux), c'est ensuite chez madame et monsieur Lequin, au château de Chaffardon, que nous avons rendez-

vous pour une visite privée. Dans le salon du château de Chaffardon Madame de Quinsonas, présidente des Amis du Grésivaudan, a remercié la mairie et tous les intervenants autour d'un pot de l'amitié offert par l'association.

Il faut rappeler que Les Amis du Grésivaudan œuvrent beaucoup pour la mise en valeur du

patrimoine de notre vallée et qu'une application en, partenariat avec la CCPG a été mise en place pour découvrir les maisons fortes, les châteaux, leurs parcours et on y retrouve bien évidemment la Tour d'Avalon.

Téléchargez gratuitement l'application Bayard sur votre smartphone ! Pour découvrir les sites, les parcours, la durée, la difficulté, le guidage, et l'histoire du lieu. Voilà de quoi faire des ballades et découvrir des endroits inconnu de notre vallée cet été. ■





Marie-Laure
Caporale
élue
responsable
Animation

Animation

Les Fêtes de la Tour 2016

Sous le signe de la Musique et du Patrimoine...

Cette année pour les Fêtes de la Tour, l'affiche dédiée donnait bien le ton des festivités inscrites au programme : la Tour s'équipait d'un casque pour mieux écouter la musique... Elle accueillait à partir de 16 heures, une suite de concerts aux musicalités très différentes. Ce furent tout d'abord la troupe Caminaire, originaire de Montpellier et ses instruments médiévaux, puis un groupe de jeunes crollois les 4C qui faisait place ensuite au groupe Expresso d'Albertville. Le trio Irish King of, formation de musique irlandaise laissa ensuite sa place au groupe plus rock des Globe Gratters venu de Lyon. Quand la musique cessa il était déjà près de 23 heures...

Tout au long de la journée, on a également pu visiter notre Tour et son exposition de peintures et de sculptures offerte par la Galerie Deneulin située à Barraux.



Plus tôt dans le parc du centre de loisirs, s'étaient installés le vide-greniers des particuliers et les stands de professionnels offrant aux visiteurs un grand choix de produits. Chacun put chiner à sa guise...

Des jeux pour les enfants, modernes, mais aussi médiévaux leur étaient proposés sur chacun des sites. Le petit train sillonnant le village facilitait les accès aux différentes activités.

Le soleil présent au rendez-vous permit à tous ceux qui le souhaitaient d'apprécier, dans le cadre verdoyant du centre, le repas préparé par l'association Quad Passion Bramefarine. Tous les visiteurs pouvaient aussi se rafraîchir aux buvettes présentes sur les 2 sites.

Beaucoup de monde dans une ambiance festive, colorée par les costumes que portaient notamment des enfants et des adultes participant au traditionnel défilé médiéval.

Un grand merci à toutes les associations qui ont beaucoup œuvré pour que ces fêtes de la Tour soient une fois de plus réussies... Rendez-vous l'année prochaine... ■

La Victoire du 8 Mai 1945

La commémoration du 71^e anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945 a eu lieu devant le monument aux Morts. Jacques Viret a prononcé le discours en présence de nombreux invités, des porte-drapeaux et des élus. Le dépôt de la gerbe a été confié aux enfants. La musique de circonstance a retenti grâce aux cinquante musiciens de l'harmonie Les Enfants de Bayard qui nous ont fait le plaisir d'assister à cette cérémonie. Tout le monde s'est retrouvé ensuite pour partager un moment convivial autour du verre de l'Amitié. ■

La Fête des mères 2016

À Saint-Maximin, dimanche 29 mai, c'est la tradition, on réserve une attention toute particulière aux mamans, aux grands-mères aux arrière-grands-mères, en ce jour de la Fête des Mères. Quoi de plus beau que de les honorer, Elles, si importantes dans la famille, si présentes, si aimantes. C'est ainsi qu'elles ont été conviées, en ce jour pluvieux, à rejoindre la salle Marie-Louise où elles ont été accueillies, ainsi que leur famille, par les membres du conseil municipal et par Pierre Ribeaud, député de l'Isère, qui nous avait fait la surprise de sa venue.

Dès le matin, le char fleuri, préparé par les adhérents de Vivre à Saint Maximin dont le président est Louis Paquet, conduit pour l'occasion, par Éric Roux, s'était mis en marche pour sillonner le

village en donnant l'aubade sous les fenêtres de chaque habitation. C'est ainsi qu'il s'est plus particulièrement arrêté chez notre doyenne, Noëla Murgier, 94 ans ainsi que chez Françoise Excoffon, maman de Meige, dernière-née du village. Des compliments, des félicitations, mais aussi des fleurs leurs ont été adressées au nom de la commune par Andrée Kiezer et Patrick Ceria.

Avant de prendre le verre de l'Amitié, et après avoir écouté les enfants déclarer leur amour en lisant quelques phrases de circonstances, chaque maman a reçu la traditionnelle rose offerte par la commune et la photo a pu être prise près du char, entre deux gouttes d'eau !

Et oui, ce jour-là le soleil était resté caché dans le cœur des mamans et des enfants ! ■



Véronique
Lapied
élu(e) responsable
Culture

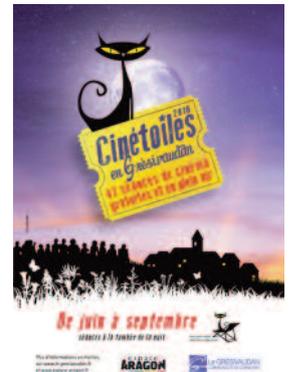
L'été sous le ciel de la culture ça donne quoi ?

Cinétoiles 2016

La communauté de communes organise comme chaque année, un festival de cinéma en plein air. Quarante-deux projections sont programmées du 17 juin au 3 septembre.

Sur notre commune, la projection du film *En quête de sens** aura lieu le vendredi 24 juin, vous pourrez venir partager un moment de convivialité en apportant votre pique-nique dans le parc du centre de loisirs dès 20 heures. La projection du film débutera vers 21 h 45. Pour plus de confort, pensez à prévoir siège pliant et couverture !

En cas de pluie la soirée sera maintenue et se déroulera dans le bâtiment du centre de loisirs. Nous vous attendons nombreux !



* Ce film est l'histoire de deux amis d'enfance qui ont décidé de tout quitter pour aller questionner la marche du monde.

Leur voyage initiatique sur plusieurs continents est une invitation à reconsidérer notre rapport à la nature, au bonheur et au sens de la vie...

Un film qui éveille notre curiosité en toute simplicité. ■



Le week-end se prolongera par la kermesse des écoles (voir article page 7).

Puis enfin pour ceux qui passent l'été à Saint-Maximin, nous leur proposons un apéro-concert en plein air en août, la date n'est pas encore fixée mais la bonne ambiance est assurée !

Pas d'exposition cette année dans la tour, puisque celle-ci est en rénovation. Si toutefois vous avez manqué l'exposition des fêtes de la tour, vous pouvez la retrouver à la galerie Deneulin à Barraux.

Bon été à tous ! ■

État civil *Seuls sont publiés les avis de naissance et de mariage ayant reçu un accord des familles pour leur communication.*

Naissances : 10 mars 2016, Jérémy Michaud ; 17 mars 2016, Meije Excoffon.

Décès : 2 avril 2016, Xavier Pellé. ■

Brèves et Vie des associations

Spectacle de fin d'année des TAP

Vendredi 24 juin pendant le temps de garderie (16 h 30-18 h 30) dans la salle Marie-Louise, les enfants des TAP vous proposeront leur spectacle de fin d'année suivi d'un petit goûter offert par la commune. ■

Kermesse de l'école



L'association Vive l'école en association avec l'école de Saint-Maximin vous propose la traditionnelle kermesse de l'école le samedi 25 juin au centre de loisirs intercommunal.

Dès 10 h 30 : spectacle des enfants de l'école.

Suivi d'un repas : 12 € adulte / 6€ enfant.

Au menu : verrine et muffin salé / travers de porc mariné au barbecue et frites / soupe de fraise et sablés / café.

À partir de 13 h 30 : animation cirque et magie. Et tout au long de la journée : buvette, vente de glaces et de crêpes !

Réservation des repas par mél à dechsteph@yahoo.fr avant le 22 juin.

Des tickets repas seront vendus sur place en fonction des quantités restantes. ■



Coup d'œil chez Yannick et Françoise Excoffon (agriculteurs bio aux Rojons)

« Jardin pédagogique » et transversalité des métiers



Hors cadre des murs, les enfants des classes de GS, CP, CE1 et CE2 de l'école de Saint-Maximin sont allés travailler la terre. En partenariat avec le couple d'agriculteurs bio de la

commune les enfants ont cueilli de la mâche, ils ont trié des patates, ils ont semé leurs plants, ils les ont plantés. Ils ont protégé la terre nue avec le broyat apporté par Thomas Michaud.

L'assiduité des classes au jardin pédagogique donne un joli résultat : les herbes indésirables sont enlevées, les plants poussent, les graines sortent, peut-être qu'on aura des fraises au repas de la kermesse ! ■

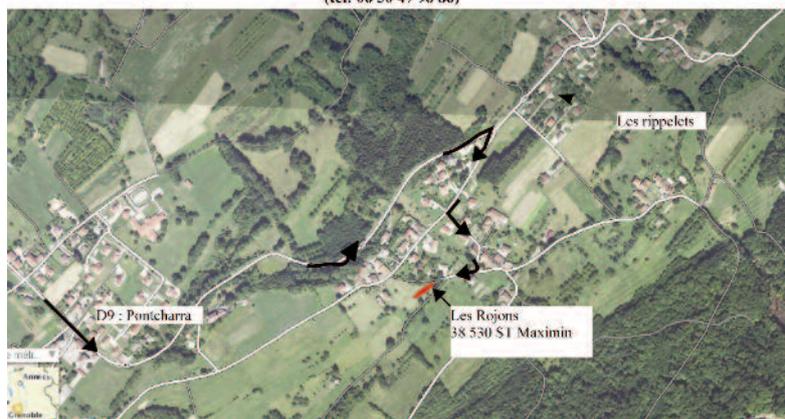
Marché BIO hebdomadaire à Saint-Maximin

Vous y trouverez des légumes de saison cultivés en Agriculture Biologique, des fruits, des confitures, des sorbets, des jus de fruits fabriqués sur place. Du pain et des brioches cuits au feu de bois s'ajoutent à la gamme proposée, produits fabriqués par Anne Carpentier, boulangère de notre village.



Ce marché a lieu tous les vendredis, de 17 heures à 19 heures, chez Yannick et Françoise Excoffon.

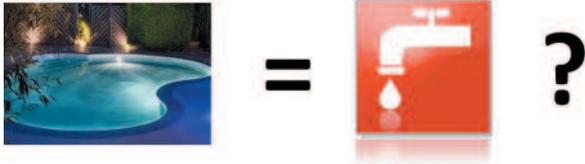
Plan d'accès au site "Les Rojons 38530 Saint Maximin - Françoise et Yannick EXCOFFON (tel: 06 50 47 98 86)



Pour venir, suivre les panneaux en bois « Fruits, légumes et pains en AB » (cf. plan ci-contre). ■

Savoir vivre ensemble

Consommation d'eau potable et remplissage des piscines privées



Nous vous remercions de bien vouloir **prévenir la mairie (tél ou mél) avant le remplissage de votre piscine**. Il ne s'agit pas de demander une autorisation et encore moins d'effectuer une surveillance mais tout simplement de faciliter les contrôles réguliers effectués par le service Technique sur les fuites ou anomalies intempestives sur le réseau d'eau potable. ■

Nuisances sonores



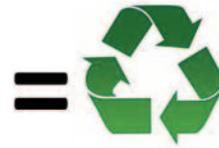
Le bruit est le facteur n° 1 des conflits de voisinage et aussi de stress par perte de sommeil. L'utilisation d'engins et appareils sonores (outillage de jardin, de bricolage, instruments de musique, etc.) ainsi que la nuisance générée par les animaux (en particulier les aboiements répétitifs) peut causer une gêne réelle et sérieuse pour vos voisins.

Parlez-en (courtoisement) entre vous !

Nous vous rappelons les horaires autorisés par la préfecture (en dehors desquels le silence doit être respecté) :

- semaine : 8 h 30 à 12 heures et 14 heures à 19 h 30 ;
- samedi : 9 heures à 12 heures et 15 heures à 18 heures ;
- dimanche et jours fériés : 10 heures à 12 heures. ■

Brûlage des déchets végétaux



Les **FEUX** de particuliers concernant les déchets végétaux verts sont **INTERDITS** sur l'ensemble

des communes du Grésivaudan.

Horaires d'ouverture déchetterie à Pontcharra :

- matin (lundi, mercredi, vendredi, samedi) : de 8 heures à 12 heures ;
- après-midi (sauf dimanche et jours fériés) : de 14 heures à 18 heures (heure d'hiver) ; de 14 heures à 19 heures (heure d'été). ■

Recensement militaire

Les jeunes garçons et les jeunes filles, **âgés de seize ans**, doivent se faire recenser en mairie, munis de leur livret de famille et de leur carte d'identité, dans les trois mois qui suivent leur anniversaire. Le recensement militaire est une démarche **obligatoire et indispensable pour passer examens et permis de conduire**. ■

Numéros d'urgence

15 : SAMU / 17 : gendarmerie / 18 : pompiers
112 : numéro d'urgence. ■

Inscription sur les listes électorales



En 2017, deux élections auront lieu : la présidentielle (23 avril et 7 mai) et les législatives (11 et 18 juin).

Une refonte des listes électorales aura lieu avec l'envoi d'une nouvelle carte électorale.

Si vous venez d'emménager sur la commune, vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie et ainsi voter sur Saint-Maximin. ■



Jour du ramassage des ordures ménagères

Ramassage tous les **vendredis matin** (selon conditions météo).

Merci de mettre à disposition vos conteneurs dès le jeudi soir. ■